

Fiche- synthèse
Période de commentaires – Mercredi le 24 octobre – Laval

INTERVENANT	Commentaires
Intervenant 1	<p>C'est moi qui avais suggéré les belvédères sur la piste multifonctionnelle lors de la table ronde.</p> <p><i>R: Cela est pris en notes, on en étudiera la faisabilité. On veut vous donner un pont qui corresponde le plus à vos attentes.</i></p> <p>Q1: Sur l'usage qui sera fait de la piste multifonctionnelle en hiver, est-il prévu de l'utiliser pour d'autres activités telles que le skidoo par exemple?</p> <p><i>R: Les skidoos ne seront pas permis sur la piste. La piste va être entretenue durant l'hiver, donc elle sera utilisable à l'année.</i></p> <p>Q2: Au niveau de la desserte à Montréal, vu ce qui s'est passé sur la 15, qu'est-ce qui est prévu pour la A25 pour éviter ce genre d'accident?</p> <p><i>(Pas eu de réponse à cette question)</i></p>
Intervenant 2	<p>Q: Est-il possible de déplacer le bâtiment de déglacage en bordure du boulevard Lévesque et le placer ailleurs. L'endroit pourra alors être revégétaliser.</p> <p><i>R: Le bâtiment de déglacage est en fait l'endroit où se trouvent les bureaux du concessionnaire. On va voir s'il y a des possibilités de le déplacer.</i></p>
Intervenant 3	<p>Q1: Est-ce qu'il y aura une tarification pour l'utilisation de la piste multifonctionnelle?</p> <p><i>R: Non, l'utilisation de la piste est gratuite. Les autobus qui utiliseront la A25 n'auront pas à payer le péage.</i></p> <p>Q2: Est-ce que Concession a25 pourrait empêcher le développement de transport en commun dans la zone pour favoriser son système de péage (pas de transport en commun donc plus d'automobilistes et de ce fait plus de péage pour l'utilisation de l'A25. Cela s'est déjà vu en Europe.</p> <p><i>R: Non. le tarif ne varie pas en fonction du nombre de passagers dans les véhicules. De plus Concession A25 n'a pas un tel pouvoir. C'est le gouvernement qui décide de la tarification.</i></p>
Intervenant 4	<p>Q – Comm: J'ai envoyé une question par Internet et je n'ai pas obtenu de réponse. Ma question concernait l'emploi. Est-ce que le projet de l'autoroute créera de l'emploi?</p> <p><i>R: Durant la construction, oui, il y aura quelques emplois qui seront créés, et également pour l'entretien de l'autoroute après les travaux. Il y a une entreprise d'opération qui va gérer les travaux d'entretien et donc des emplois dans ce domaine.</i></p>

Q2: Sur la mesure et le suivi du bruit, vous avez dit que ce suivi sera fait pendant 5 ans, qu'arrivera-t-il après ce temps?

R: *IL est possible de faire le suivi plus de 5 ans après. La durée du suivi sera évaluée avec précision à la fin des travaux de construction.*